

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception 04/01/2017	Dossier complet le	N° d'enregistrement F01117P0001

### 1. Intitulé du projet

Restructuration en conception, réalisation et exploitation sur performances de la station d'épuration de Villiers Saint Frédéric.

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom **MANCEAU**

Prénom **Claude**

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Syndicat intercommunal d'assainissement de la région de Neauphle le Château

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

MANCEAU Claude, Président du SIARNC.

RCS / SIRET

2 5 7 8 0 1 1 4 2 0 0 0 2 3

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
24. Système de collecte et de traitement des eaux résiduaires.  a) Système d'assainissement dont la station de traitement des eaux usées est d'une capacité inférieure à 150 000 eqH et supérieure ou égale à 10 000 eqH.	Le projet est soumis à examen au cas par cas. Il s'agit de la restructuration de la station d'épuration de Villiers Saint Frédéric, visant à faire évoluer sa capacité de 25 000 à 42 000 eqH.

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet

Restructuration en conception, réalisation et exploitation sur performances de la station d'épuration de Villiers St Frédéric, comprenant notamment :

- la réalisation d'un bassin d'orage de 1500 m3 minimum,
- la mise en place de prétraitements de type tamisage et décantation primaire,
- la création d'une unité de digestion des boues,
- la refonte de l'atelier de déshydratation,
- la création d'une zone de rejet végétalisée avant rejet des eaux traitées vers la rivière Mauldre.

## 4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif de faire évoluer l'actuel dispositif de traitement implanté sur la commune de Villiers St Frédéric, pour qu'il soit en capacité d'accepter les augmentations de population attendues à l'horizon 2030.

La station d'épuration de Villiers Saint Frédéric collectant les eaux usées de 9 communes, le projet consiste à faire passer la capacité nominale du dispositif de 25 000 eqH à 42 000 eqH tout en maintenant, voire en améliorant la qualité des eaux traitées, et en produisant de l'énergie, du biogaz, qui sera réinjecté dans le réseau GrDF.

L'ajout d'une unité de digestion des boues permet, en abattant une partie de la charge organique entrant sur le dispositif, de libérer de la capacité de traitement à l'étage biologique, et de conserver les bassins biologiques et les clarificateurs existants, dont le génie civil et les équipements sont en bon état.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le projet comprend notamment :

- la réalisation d'un bassin d'orage de 1500 m3 minimum,
- la mise en place de prétraitements de type tamisage et décantation primaire,
- la création d'une unité de digestion des boues,
- la refonte de l'atelier de déshydratation,
- la création d'une zone de rejet végétalisée avant rejet des eaux traitées vers la rivière Mauldre.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La nouvelle unité de traitement sera exploitée par le groupement constructeur pendant une année, renouvelable 2 fois, soit un maximum de 3 ans, puis sa gestion sera reprise intégralement en régie par le personnel technique du SIARNC, qui exploite actuellement les ouvrages de traitement.

Ce choix a été fait de manière à responsabiliser le constructeur face aux performances annoncées dans son offre, performances qu'il devra atteindre, tant en terme de qualité de traitement, qu'en terme de consommation d'énergie et de réactifs.

Le personnel du SIARNC suivra avec attention l'ensemble des travaux, mais également toute l'exploitation.

#### 4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dans le cadre du projet de restructuration de l'unité de dépollution de Villiers Saint Frédéric, le maintien de l'arrêté de rejet n° SE2014-000002 du 13 janvier 2014 (relatif à la station d'épuration existante), a été sollicité officiellement auprès et sur les conseils du service de Police des eaux (DDT Yvelines), par courrier en date du 15 décembre 2016.

#### 4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Ce formulaire est rempli dans le cadre d'une procédure de déclaration.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Station d'épuration d'une capacité nominale de traitement de 42 000 eqH. Débit nominal de traitement de la future unité (temps sec) : 5280 m3/jour Débit de pointe horaire : 220 m3/h. Charge nominale en DBO5 : 2520 kg DBO5/jour.	

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

3 Route de Septeuil  
78640 VILLIERS SAINT FREDERIC

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 48 ° 48 '43.8" N Lat. 1 ° 52 '25.0" E

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

- 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non
- 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui  Non
- 4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ? Renouvellement arrêté de rejet n° SE2014-000002 du 13 janvier 2014
- 4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui  Non
- Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Restructuration de la station d'épuration de Villiers Saint Frédéric pour faire face à l'augmentation de population attendue à l'horizon 2030, et refonte des bâtiments administratifs et techniques du SIARNC.

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

La station d'épuration de Villiers Saint Frédéric, d'une capacité de 25 000 eqH, est déjà implantée sur le site.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU de Villiers Saint Frédéric approuvé le 12 février 2013.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans une zone humide dite "probable" selon l'inventaire du COBAHMA daté du 14 février 2012 (voir la carte en annexe 6). Les ouvrages à créer le seront dans l'emprise du site existant et n'engendreront pas de dégradation de la zone humide dite "probable". Par ailleurs, l'aménagement d'une zone de rejet végétalisée sera l'occasion de valoriser la zone humide aux abords de la Mauldre en constituant notamment une zone d'expansion de crue plantée d'essences locales.
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les volumes de terre excavée ne peuvent être évalués pour l'instant étant donné que le marché de travaux est en conception-réalisation et que la nature et les volumes exacts des nouveaux ouvrages ne sont pas encore connus à ce stade (communication du cahier des charges aux candidats retenus, en janvier 2017).
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La station d'épuration de Villiers Saint Frédéric existe déjà. Le projet consiste à la faire évoluer sur le même site, dans un souci constant de respect du milieu naturel et de la biodiversité. De plus, les travaux et les nouveaux ouvrages devront respecter la Charte Régionale en faveur de la biodiversité, signée par le Président du SIARNC, tout comme la Charte de protection du patrimoine arboré adoptée à l'unanimité par le comité syndical en 2016. Le bruit supplémentaire pendant le chantier perturbera probablement mais temporairement la faune, comme tout travaux, mais ces travaux permettront de maintenir la qualité du traitement des eaux, voire de l'améliorer, tout en produisant de l'énergie et en diminuant les volumes de boue à évacuer, ce qui engendrera moins de transport routier.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si la zone de rejet végétalisée est réalisée, elle prendra place sur un terrain qui est actuellement à vocation agricole. Néanmoins, ce seront alors des noues méandreuses à faible pente qui seront créées, plantées d'espèces locales judicieusement choisies pour favoriser la biodiversité, préserver encore plus la rivière (lissage des volumes rejetés par la station et traitement de finition supplémentaire du rejet). Des cultures d'essences locales à fort potentiel méthanogène sont également envisagées.
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Etant donné qu'il existe déjà une station d'épuration sur le site, le projet ne générera pas de risque sanitaire supplémentaire. Au contraire, les travaux permettront d'assurer le traitement des eaux usées dans des conditions encore plus sécurisantes.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Toutes les mesures seront prises pour que les émissions de bruit soient les plus faibles possibles et ne dépassent pas le bruit de fond actuel de l'unité de dépollution existante.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Toutes les mesures seront prises pour que les émissions d'odeurs soient les plus faibles possibles. Les nouveaux ouvrages, comme les ouvrages existants, seront désodorisés.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La future unité de traitement délivrera au milieu naturel (La Mauldre) une eau traitée de qualité, tout comme la station d'épuration actuelle.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Empty response area for question 6.2.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

Empty response area for question 6.3.

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Etant donné qu'il n'y a pas création d'un nouveau dispositif, mais évolution d'une unité de dépollution déjà existante, implantée harmonieusement dans le paysage et gérée dans un profond respect de l'environnement et de la biodiversité, il ne nous semble pas nécessaire de refaire une étude d'impact.  
Le SIARNC a d'ores et déjà mis en place des outils pour maîtriser les aléas de la phase chantier (ex :Charte de protection du patrimoine arboré) et élabore ses projets dans un soucis constant de respect du milieu naturel.  
Ainsi, la future unité sera conçue pour être encore plus performante, à la fois économe en énergie et productrice d'énergie.  
Les espaces naturels existants seront préservés et valorisés.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet
	Cartographie des zones humides - Cobahma - février 2012 (annexe 6).

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Villiers Saint Frédéric

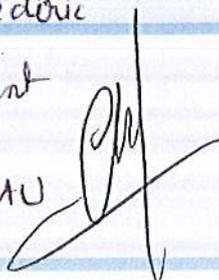
le,

9 / 01 / 2017

Signature

Le Président

C. MANLEAU




Annexe 2



# Plan de situation du projet

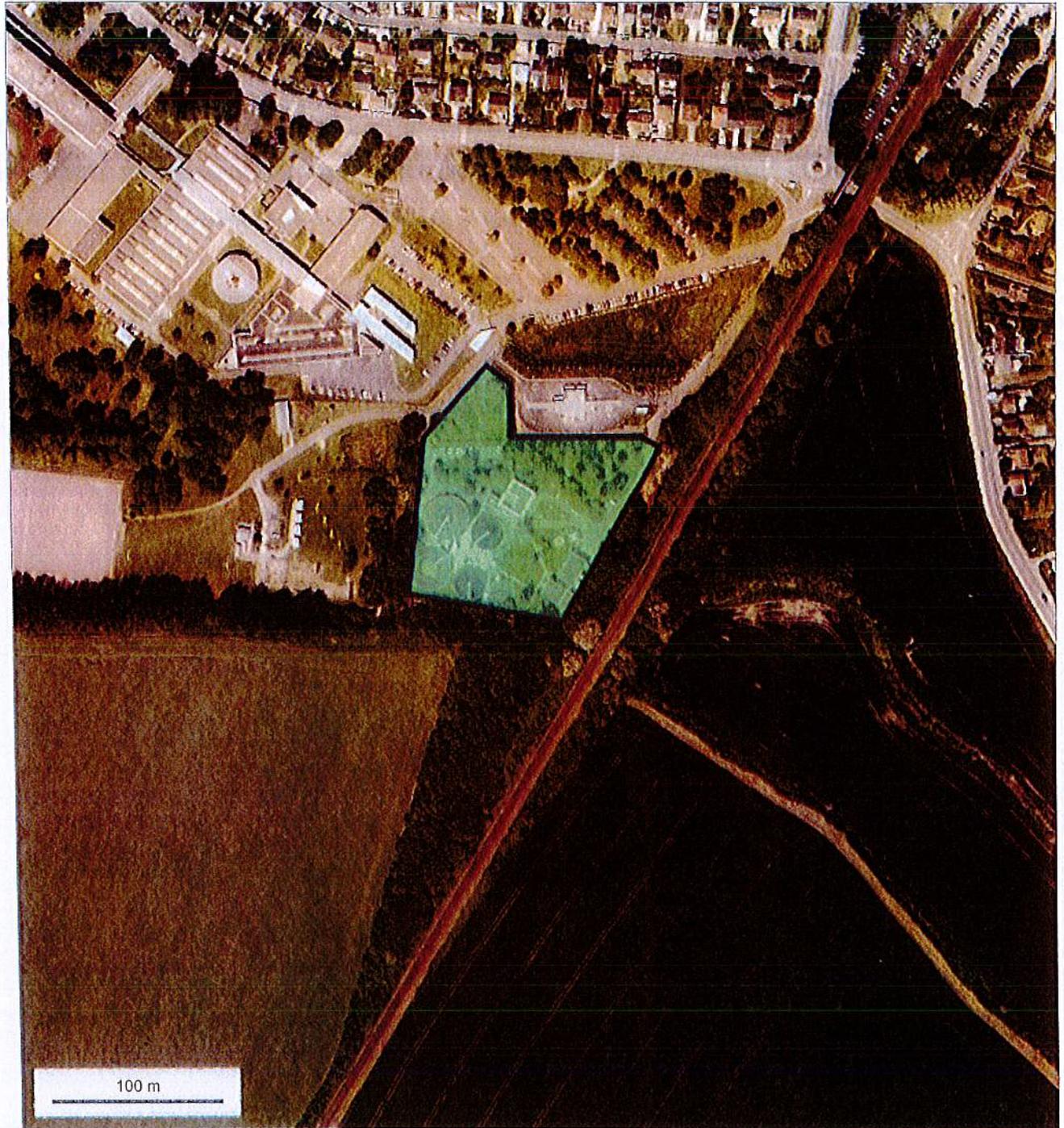


© IGN 2016 - [www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales](http://www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales)

Longitude : 1° 52' 25" E  
Latitude : 48° 48' 45" N

Echelle 1:25 000

# Plan de situation du projet



© IGN 2016 - [www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales](http://www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales)

Longitude : 1° 52' 25" E  
Latitude : 48° 48' 44" N

Échelle : 1: 5000

1/11/2012

Photographies de la zone d'implantation du projet (année 2012)

Dans l'environnement proche

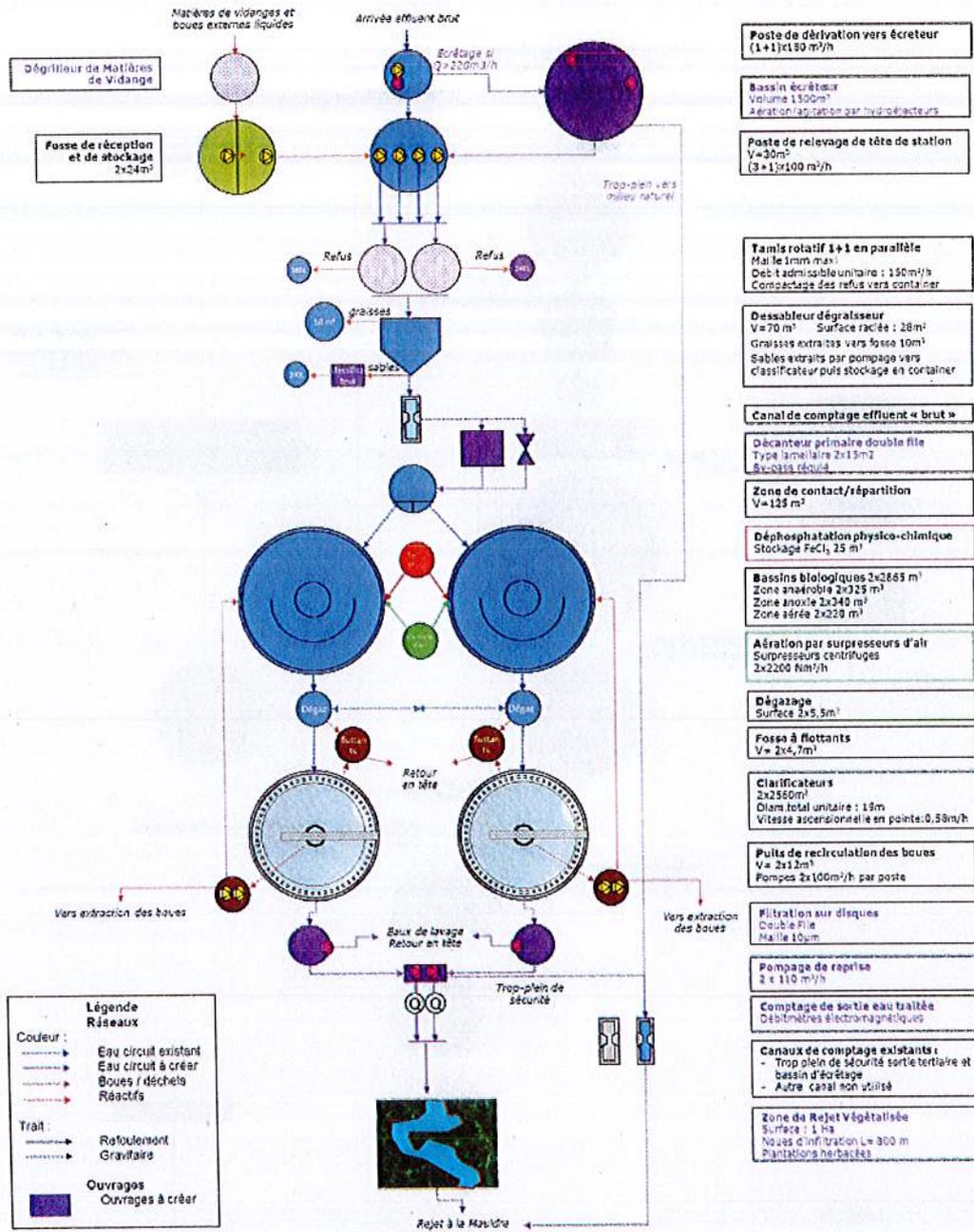


Dans l'environnement lointain

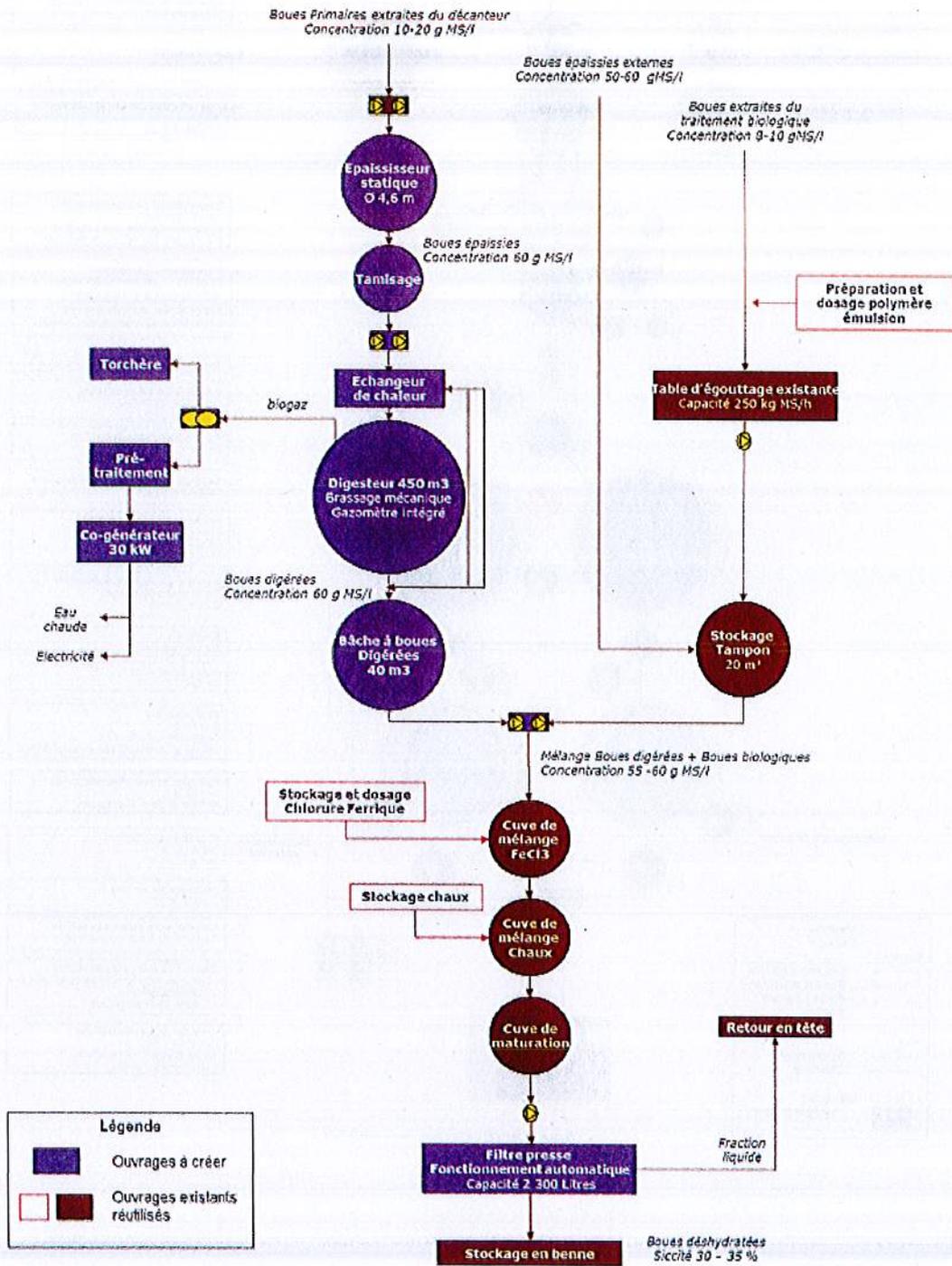


# ANNEXE 4

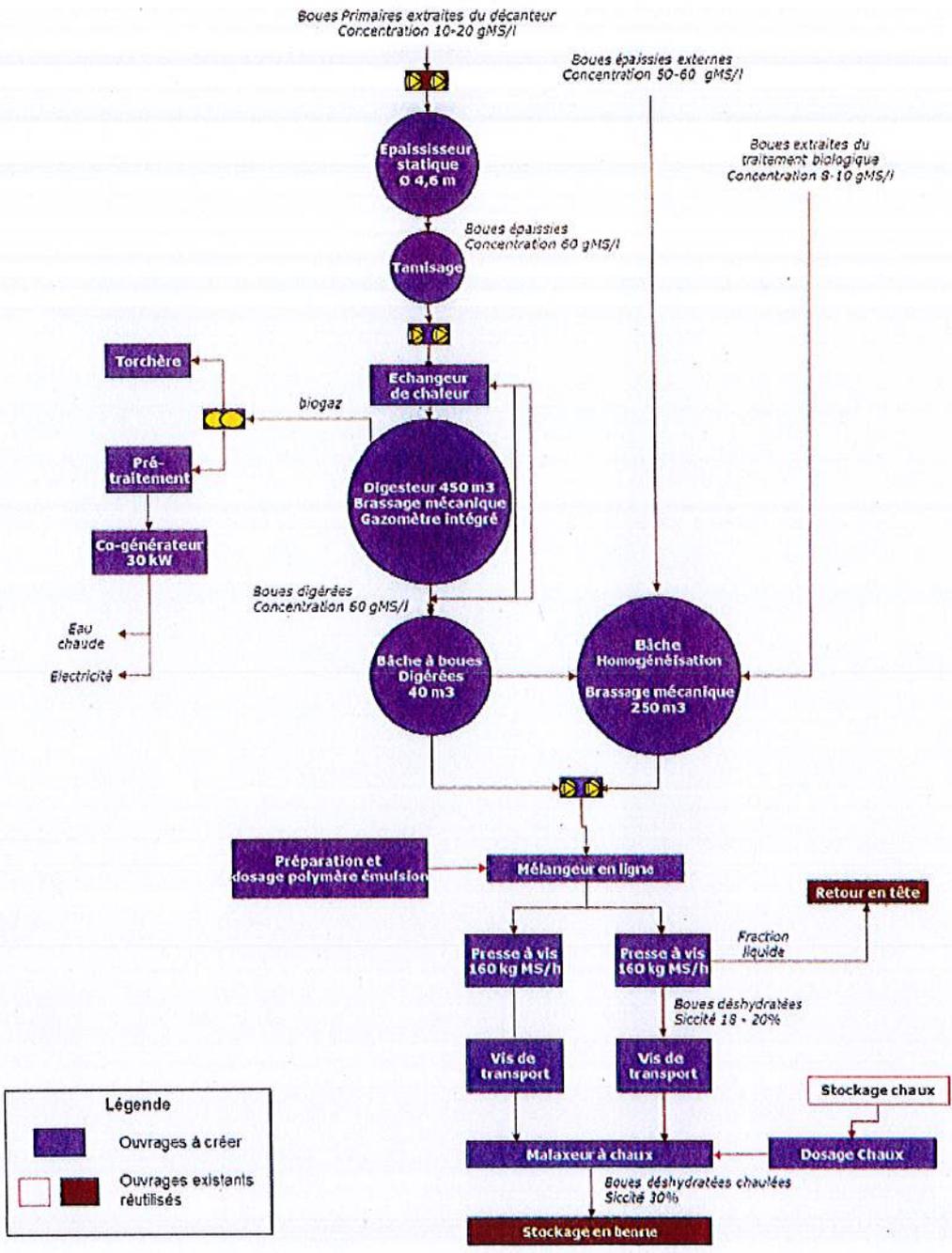
## Aménagements envisagés sur la filière EAU



## Aménagements envisagés sur la filière BOUE (Base)



## Aménagements envisagés sur la filière BOUE (Variante)



## Plan des abords du projet



© IGN 2016 - [www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales](http://www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales)

Longitude : 1° 52' 26" E  
Latitude : 48° 48' 45" N

Échelle : 1: 2000